



DELIBERATION - CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/04/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 9

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation

04/04/2024

Date d'affichage

05/04/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

./././...

et publication du :

18/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GILLAUX Pascal.

Étaient présents :

M. BERTHE Laurent, M. BERTOLUTTI Didier, M. BISSEUX Bruno, M. GILLAUX Pascal, Mme GUENET Monique, Mme LARCHER Mireille, Mme LECLERCQ Karine, M. LEVENT Jean-Marc, Mme PAILLIOT Sandrine

Procuration(s) :

Mme LAMBERT Pascale donne pouvoir à M. LEVENT Jean-Marc, Mme RAGUET Sandrine donne pouvoir à M. GILLAUX Pascal

Étai(ent) absent(s) :

Étai(ent) excusé(s) :

Mme ENGRAND Emeline, Mme LAMBERT Pascale, Mme RAGUET Sandrine, Mme TEDESCHI Marie

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme LECLERCQ Karine

2024-045 : BUDGET PRIMITIF 2024 - LOTISSEMENT LES LOUACHES

Le Conseil Municipal,

Vote le budget primitif Lotissement Les Louaches 2024 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 318 783,03 € pour la section de fonctionnement et de 239 781,02 € pour la section d'investissement.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à FROMELENNES

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,



Mairie de Fromelennes

18 Rue des écoles 08600 FROMELENNES

Tél : 03.24.42.00.14 Fax : 03.24.42.37.56 Courriel : fromelennes@wanadoo.fr